VILLE DE BARJOLS

GUIDE DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Rendez-vous sur www.barjols.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....2
HISTOIRE.....3
TRADITIONS.....4
PATRIMOINE.....5/6
VILLAGE ANIMÉ.....7/8
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.....9
EDUCATION ET JEUNESSE.....10/11/12
LOISIRS ET ASSOCIATIONS.....13
RCSC (RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE).....14
INFOS DIVERSES.....15
SUPPORTS DE COMMUNICATION.....16
MUNICIPALITÉ.....17/18/19
SERVICES MUNICIPAUX.....20/21
SERVICES EXTERNES.....22
CONTACTS UTILES.....23



L'HISTOIRE DE BARJOLS

Barjols au Moyen-Age

A l'époque du Moyen-Age, le village de Barjols est tout d'abord occupé successivement par les Ligures et les Romains. Au XI° siècle, le bourg, qui dépendait du castrum de Pontevès, se développe autour de son église. Au début du XIV° siècle le château de Barjols devint une des résidences des comtes de Provence. Jacques Dueze, prévôt de Barjols et précepteur des enfants du comte de Provence devient pape sous le nom de Jean XXII. En 1322 le roi de Sicile Robert, comte de Provence, fit de Barjols où il avait été élevé, un chef lieu de bailliage.
Pendant la guerre de succession de la reine Jeanne, la ville fut dotée d'un puissant rempart gardé avec l'aide des hommes affectés à l'office du châtelain – Barral de Pontevès, seigneur de Barjols, capitaine général pour la garde du donjon.
En 1562, après avoir saccagé Tourves, Durand de Pontevès, seigneur de Flassans, surnommé le "chevalier de la foi", se réfugia avec ses partisans dans Barjols. Après quatre jours de siège, la ville fut prise le 6 mai 1562 par les armées du roi commandées par Saint Auban et le baron des adrets. 600 catholiques furent massacrés, les prêtres jetés dans les puits, les églises pillées, les reliques de Saint Marcel brulées. Durand de Ponteves réussit à s'enfuir pour se réfugier à Carcès. "Paye Barjouls! Paye Barjouls" fut alors le cri de guerre des catholiques contre les protestants. Pour éviter de nouveaux massacres, le roi Henri IV céda la citadelle à la ville qui en fit abattre une partie. Les consuls firent démolir "la fortification tant vieille que nouvelle dudit château de peur que quelques mauvais garçons ne s'en emparent".



Un village prospère

A l'époque moderne, le travail des peaux s'est développé et a fait de Barjols une véritable « petite capitale française du cuir ». Si l'existence de tanneries est avérée dès le XVe siècle, c'est au XIXe siècle que cette activité connaît un essor notoire. Dans les années 1950, trois usines subsistent, jusqu'à la fermeture de la dernière en 1983.

Aujourd'hui demeure un patrimoine industriel important restauré et transformé en ateliers d'artistes et en habitations atypiques.





BARJOLS ET SES TRADITIONS

La Saint Marcel

La Saint Marcel a pour but de commémorer l'arrivée dans notre village des reliques du Saint protecteur de la cité. Saint-Marcel est né en Avignon au début du Vème siècle. Il fut nommé évêque de Die dans la Drôme en 463. A près de 80 ans, en revenant de Rome, où il avait voulu voir le pape pour lui rendre compte de sa mission, le saint Vieillard, se sentant fatigué, s'arrêta au monastère de St Maurice, près de Montmeyan, village du haut Var, il y mourut et fut enterré. Son tombeau fut entouré d'une grande vénération et, ayant fait de nombreux miracles, il fut proclamé saint.

En 1349, cette abbaye tombant en ruine, Saint Marcel apparut en songe au seul gardien qui restait et lui demanda de faire transporter son corps dans un endroit plus digne de lui. Barjols et Aups apprenant la nouvelle, revendiquèrent aussitôt les saintes reliques. Les Tavernais, appelés depuis les avocats, conseillèrent aux Barjolais de s'emparer des reliques sans attendre de savoir qui était le plus près du monastère de Montmeyan, Barjols ou Aups, comme l'avait demandé le comte de Provence à ce moment là à Brignoles.

Le 17 janvier 1350, les Barjolais se hâtèrent vers le monastère, dont le pieux gardien avait oublié de fermer les portes et s'emparèrent du corps de St Marcel. Le groupe ramenant les reliques rencontra des femmes en train de laver les tripes du boeuf, que l'on avait abattu en commémoration de celui qui, un jour, fut trouvé dans l'enceinte de Barjols, alors assiégé, et qui sauva les habitants de la famine. Un cortège se forma, plein d'allégresse, et en rentrant dans l'église, mélangeant le profane et le sacré, les Barjolais, ivres de joie, entonnèrent pour la première fois leur refrain entraînant : SANT MACEU SANT MACEU LEIS TRIPETOS VENDRAN LEU.

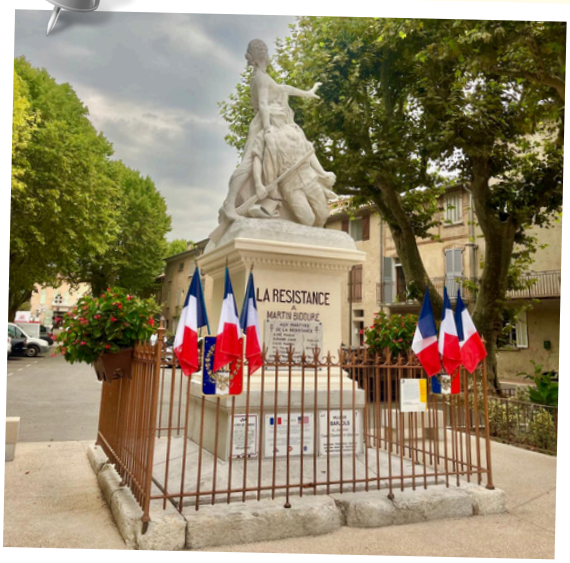
Depuis ce temps là, chaque année, suivant un rite immuable, se célèbrent les Offices Religieux suivis de la **"danse des Tripettes"** dans la Collégiale.

BARJOLS ET SA RICHESSE PATRIMONIALE

Circuit des fontaines

Barjols a eu la bonne fortune d'être, depuis fort longtemps, alimenté en eau potable. C'est pourquoi tous les quartiers avaient une ou plusieurs fontaines et/ou lavoirs.
Le circuit des fontaines et lavoirs de Barjols est accessible librement grâce au guide papier disponible à l'Office de Tourisme.





Monument à la Résistance Martin Bidouré

Sculpté par le célèbre artiste local Jules Récubert, ce monument a été érigé en hommage à Martin Bidouré.
Figure emblématique de la Résistance, ce dernier était peigneur de chanvre à Barjols. Lors du Coup d'Etat du 2 Décembre 1851, il décida de rejoindre le groupe des insurgés de Barjols rassemblés à Tourtour.
Entre Aups et Tourtour il fut atteint d'une balle à la tête par les soldats de l'Empire et fut laissé pour mort dans le fossé. Secouru à temps et hébergé à Tourtour puis à Aups, il fut dénoncé et repris par le régiment du Préfet Pastoureau. Au petit jour, il fut fusillé pour la seconde fois à l'Hôtel-Dieu.

Collégiale Notre Dame de l'Assomption

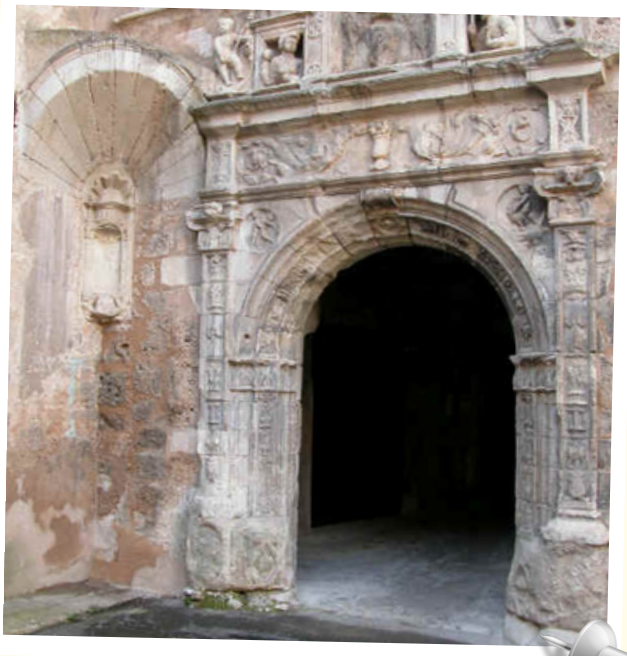
L'église fondée en 1014 est élevée au rang de Collégiale en 1060. C'est l'une des plus anciennes du Diocèse. Le chœur et le chevet ont été reconstruits au XIIIème siècle, la nef et les collatéraux au XVIème siècle. La Collégiale, classée monument historique en 1979, possède une sonorité typique sans équivalent dans aucune autre région.



La Porte des Augustins et Cloître Saint Joseph

Située sur l'ancienne place des Augustins, nous observons sur la petite porte d'entrée de l'ancien couvent une volute ornée d'une feuille d'acanthe terminée par une petite boule servant de clé de voûte. Cette porte du XVIIe siècle est surmontée d'une niche taillée dans la pierre de tuf : la Vierge qui s'y trouvait a été enlevée et remplacée par une statuette de Saint Joseph.





La Porte du Maquis de Pontevès

C'est un édifice du XVIe siècle, dont l'intérieur, à l'exception des voûtes surbaissées, des salles du rez-de-chaussée, de son escalier à pignons, a perdu de son caractère à la suite des nombreux changements effectués au cours des siècles passés.
La façade est percée de hautes croisées à meneaux encadrées à leur partie supérieure d'épais cordons retombant sur les côtés à mi-hauteur et terminés par des modillons souvent armoriés.
Le porche renaissance a été classé monument historique le 12 Décembre 1921, avec son immense portique en pierres.

Monument aux morts

Ce monument unique en son genre représente les soldats de la Grande Guerre. Jules Récubert, artiste Barjolais, a sculpté de véritables portraits de Barjolais de son époque rendant cette fresque encore plus émouvante. L'artiste peintre et sculpteur nous a laissé de nombreuses œuvres. On lui doit entre autre la fontaine Raynouard et le monument à la Résistance Martin Bidouré.



UN VILLAGE ANIMÉ !

Foire du cuir



La foire met à l'honneur le savoir-faire artisanal et le patrimoine du cuir de Barjols. Dans une ambiance conviviale, artisans, créateurs et visiteurs se retrouvent pour célébrer l'histoire des anciennes tanneries à travers expositions, démonstrations et animations tout au long du week-end.

Festival des Troubades d'Elias

Le Festival a célébré, en 2025, sa 3ème édition à Barjols ! Pour le contexte, Elias était un troubadour itinérant du XIIe siècle implanté sur Barjols. Il a donné son nom au Centre Elias, haut lieu de la culture Barjolaise. Ce festival permet donc de lui rendre hommage et de continuer à célébrer les arts de rue.



St Michel, fête foraine

Chaque année : dernier week-end de septembre sur la Place de la Rouguière.



Festival de Printemps

En mai, la commune de Barjols résonne au rythme du jazz et de la musique classique à l'occasion du Festival de Printemps, organisé au cœur de la magnifique Collégiale Notre-Dame de l'Assomption.
Après une 1ère édition en 2025, puis une 2nd édition 2026 qui a rencontré un très beau succès, le festival confirme désormais sa place parmi les rendez-vous culturels incontournables de Barjols.
Forts de cet engouement, la Commune de Barjols et l'Institut Culturel « Le Jardin des Arts » renouvellent l'événement **du 14 au 16 mai 2027**.
Trois journées placées sous le signe de la musique, du partage et de l'émotion, dans la Collégiale Notre-Dame de l'Assomption.





Festival Les Eauditives

Chaque année, au cours du mois de mai, l'association Plaine Page organise son festival "Les Eauditives" et nous partage les univers singuliers des auteurs, poètes et artistes venus présenter leurs oeuvres.

UN VILLAGE ANIMÉ !

Noël traditionnel

Le traditionnel marché de noël de Barjols est désormais ancré dans les festivités de Barjols. Organisée le 2ème samedi de décembre, cette journée festive est ponctuée par de multiples animations pour les enfants: arrivée du Père Noël, maquillage, poneys, etc... Retrouvez également les nombreux artisans locaux et stands gourmands tout au long de la journée dans le centre du village de Barjols.

Cet année, le marché aura lieu le samedi 12 décembre.



Festivals Culture Provence Verdon

Festival "Le futur sera non violent"
Ce festival propose chaque année, début octobre, des concerts et conférences pour "un monde sans guerre et sans violence".

Le Femm'Estival
L'association vous invite tous les ans au Femm'Estival. Cet évènement s'associe par l'expression culturelle à la lutte contre toutes formes de discriminations en lien avec la femme.

Cérémonies Patriotiques

Afin de se souvenir des évènements passés qui ont marqué la France et notre village, le Conseil Municipal se réunit chaque année devant les monuments emblématiques de Barjols : Martin Bidouré et Monument aux morts. Dépôt de gerbe et discours le jour de la cérémonie par le Maire de la commune, en présence du Conseil Municipal Jeunes.







LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Permanences du Maire

Un samedi matin par mois, Mme le Maire reçoit sans rendez-vous les habitants qui souhaitent exposer une problématique plus personnelle. C'est une aide précieuse qui permet à chacun de recevoir des conseils adaptés, avec par fois des références juridiques.

Prochaine permanence : Samedi 19 décembre 2026 de 10h00 à 12h00, salle des mariages, Mairie de Barjols.



Le comité de quartiers

Les réunions du Comité de quar tiers sont l'occasion d'échanger sur des sujets qui concernent le quoti-dien des quartiers, de faire des retours sur les actions menées, tant au niveau de l'environnement (entretien, planta tions, etc...) qu'au niveau des nuisances de voisinage, incivilités et autres prob lématiques inhérentes aux villages...

Les propositions sont toujours bien accueillies, et nous souhaitons mettre en place de nouveaux projets con struits en concertation citoyenne.

Le planning des réunions vous sera partagé sur les réseaux de la commune.

Les Commissions Extra-Municipales

La Municipalité souhaite associer les habitants à la vie de la commune en les intégrant à la réflexion sur certains projets d'aménagement.

Des Commission Extra-Municipales seront créées en fonction des projets et des besoins. Elles permettront aux citoyens volontaires d'échanger avec les élus, de partager leurs idées et de contribuer à la réfléxion collective.

Un appel à candidature sera lancé sur les réseaux de la commune lors du lancement des projets.

Comment y participer ?

Vous souhaitez participer et collaborer à ce travail collectif ?
Présentez votre candidature au service communication à l'adresse : asso-com@barjols.fr



ET ÉDUCATION JEUNESSE

+ d'infos sur le " Guide Éducation Jeunesse " disponible à l'accueil de la Mairie , auprès du Service Jeunesse ainsi que sur le site internet de la Mairie de Barjols dans la partie " Vivre à Barjols ".

Crèche Trotte Menu (CCPV)

-Accueille les enfants de 3 mois à 6 ans
-Accueil à temps plein et temps partiel

Route de Draguignan

04 94 04 09 14

École Maternelle Pierre Perret (Commune)

-École pour les enfants de 3 à 6 ans

Le Pré de Foire

04 94 37 02 76

ecole.0830189e@ac-nice.fr

Point Relais Familles (CCPV)

Le Point Relais Familles vous accueille pour parler de tout ce qui touche à la vie de famille et à la parentalité.

preventioncispd@provenceverdon.fr

07 57 48 53 23

Lieu d'Accueil Enfants Parents (CCPV)

Le LAEP se déplace sur 4 communes de la CCPV : Barjols, Ginasservis, Varages et Brue-Auriac. un lieu convivial de découverte, d'éveil et de rencontres pour les enfants de 0 à 6 ans.

rpe@provenceverdon.fr

06 78 13 98 46

École Elémentaire Aristide Briand (Commune)

-École pour les enfants de 6 à 10 ans (CP au CM2 / dispositif ULIS)

80 Avenue de Garessio

04 94 77 07 80

ecole.0830622a@ac-nice.fr

Centre de loisirs ODEL (Commune)

-Accueille les enfants de l'école maternelle et élémentaire
-Accueil périscolaire
-Accueil en période de vacances et les mercredis

Place du 19 mars 1962

06 89 77 12 42

al.barjols@odelvar.com

Accueil de jeunes (CCPV)

-Accueille les jeunes de 11 à 17 ans

04 94 78 68 10 ou
06 03 23 86 04

Collège Joseph d'Arbaud (Département)

-Collège pour les jeunes de la 6ème à la 3ème / SEGPA / ULIS

Avenue Jean Moulin

04 94 72 63 00

ET ÉDUCATION JEUNESSE

Inscription scolaire

L'inscription aux écoles de Barjols est réservée uniquement aux enfants qui résident sur la commune.

Comment s'inscrire ?

Via la fiche d'inscription disponible sur le site de la Mairie dans la partie " Vivre à Barjols ".

Dossier d'inscription : pièces à fournir

Pour + d'informations, nous vous invitons à consulter le " Guide Éducation Jeunesse " disponible à l'accueil de la Mairie, auprès du Service Jeunesse ainsi que sur le site internet de la Mairie de Barjols dans la partie " Vivre à Barjols ".





Restauration scolaire

Recommandation pour la rentrée scolaire des petites sections :

L'équipe pédagogique préconise de ne pas inscrire les enfants à la restauration scolaire durant la première semaine afin de leur permettre une meilleure adaptation.

Nouveaux inscrits ?

Après avoir déposé le dossier complété en Mairie, un compte sur le portail famille devra être créé par le responsable de l'enfant (cela permet de choisir ses jours de cantine). Pour cela, l'accueil de la Mairie vous envoie un mail avec le lien et l'identifiant (code Bergé-Levrault). Les facturations mensuelles peuvent être payées en toute sécurité directement en ligne via le portail famille (lien sur le site internet de la Mairie de Barjols www.barjols.fr)

Quand s'inscrire ?

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'année, au mois ou à la semaine. Il est également possible de désinscrire votre enfant avant le mercredi midi.

ET ÉDUCATION JEUNESSE



Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Barjols constitue un lieu d'apprentissage à la citoyenneté. Il a pour vocation de formuler des projets en direction des jeunes de la Commune sur des thèmes variés comme l'animation, la culture, le social, l'environnement, etc...

Le rôle du CMJ

La vocation du Conseil Municipal des Jeunes de Barjols est de rendre les jeunes acteurs de leur commune. Par leur force de propositions et leur dynamisme, ils ont conduit des projets avec les élus durant les 3 années du mandat qui viennent de s'écouler. Ils sont accompagnés dans leurs réflexions par le Conseil Municipal et les agents des services de la Mairie.

Pour + d'infos

Pour toute demande concernant le Conseil Municipal des Jeunes, veuillez vous renseigner auprès du service jeunesse à la Mairie au 04 94 72 80 62.

Transport scolaire

Le pass ZOU ! Études offre la possibilité de se déplacer pour TOUS les jeunes, âgés de 3 à 26 ans inclus, scolarisés sur le territoire Provence-Alpes-Côtes d'Azur. Pour répondre à vos demandes, la Région vous propose de contacter un conseiller au 04 86 88 50 50 du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Vous pouvez également vous rendre sur le site zou.marégionsud.fr



ZOU!
PASS ZOU ÉTUDES
BUS & TRAIN ILLIMITÉ

LOISIRS ET ASSOCIATIONS

Cinéma L'Odéon

Rue du Barri

Ouverture selon les projections

Programme disponible sur :
Facebook : Ciné Bleu Barjols

Site : https://www.cinebleu.fr/barjols/



Listing des associations

Le listing des associations est disponible en Mairie auprès du service associations ainsi que sur le site internet de la Mairie de Barjols dans la partie "Vivre à Barjols".

Stade des Laus

Complexe sportif Les Tanneurs

Interdit aux chiens

Espace de loisirs des Tourtouires

Derrière la station essence AVIA

Interdit aux chiens et aux camping-cars

-Jardin d'enfant,
-Parcours santé,
-Terrains de tennis,
-Piscine municipale,
-City stade,
-Activités associatives, etc...



Ouverture en période estivale et élargie (date communiquée en mai)









RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE ET SON COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊT (RCSC / CCFF)

VOUS INFORME !

QU'EST-CE QUE LA RCSC/CCFF ?

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) et son Comité Communal feux de forêt (CCFF) est à l'initiative et organisée par la Mairie de Barjols. Elle permet d'aider les agents communaux dans les situations de catastrophe naturelle (par exemple, inondation, incendie de forêt) et d'accident industriel (par exemple, explosion d'une station essence)
Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.







LES INTERVENTIONS DE LA RCSC/CCFF

La RCSC/CCFF se mobilise pour de multiples missions et ne se limite pas uniquement à l'intervention en cas de sinistres.
Les 3 grands points d'intervention :
-**AVANT** par la prévention, la sensibilisation, l'information et la préparation de la population face aux risques majeurs / analyse et étude des risques.
-**PENDANT** via des missions opérationnelles d'aides, d'alertes, de surveillances et de suivi.
-**APRES** pour l'assistance et l'accompagnement des personnes impliquées.

La présence de la RCSC/CCFF est donc essentielle pour la protection de notre village.

+ D'INFOS ?

Pour toute information complémentaire concernant la RCSC/CCFF, n'hésitez pas à passer en Mairie.

INFOS DIVERSES

NOUVEAUX COMMERCANTS ?

Vous souhaitez faire connaître votre activité et apparaître sur les réseaux de communication de la Mairie ? Envoyez un texte de quelques lignes sur votre activité ainsi qu'une photo de votre commerce à asso-com@barjols.fr
Une fiche apparaitra également sur la carte interactive du site internet et du panneau lumineux de la commune.

AUTORISATION DE TRAVAUX

Toute réalisation de travaux (rénovation de façade ou de toiture, construction d'une piscine, pose d'un abri de jardin, d'une clôture, d'un portail, de panneaux solaires, etc.) **est soumise à une autorisation d'urbanisme.**

ETAT-CIVIL

Pour toutes vos démarches liées à l'état civil (carte nationale d'identité, passeport, certification numérique, recensement citoyen, etc.), **retrouvez l'ensemble des informations pratiques sur le site internet de la Mairie.**

INSCRIPTION AUX LISTES ÉLECTORALES

L'**inscription sur les listes électorales** peut se faire en ligne, via le site du ministère de l'Intérieur, ou sur place à la Mairie de Barjols.

AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

La commune de Barjols et ses partenaires ont mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour **aider les propriétaires à rénover leur logement**. Ils peuvent ainsi bénéficier de subventions publiques et de conseils gratuits.

Permanence téléphonique : Tous les mardis matin de 9h à 12h au 04 91 06 29 58. (N'hésitez pas à laisser un message les autres jours).

Permanence physique : Les 1er et 3ème vendredis du mois (appelez en amont pour réserver un créneau de rendez-vous)

NAVETTE DU CCAS

Le CCAS de Barjols propose une navette gratuite pour les administrés. Elle circule dans le village du mardi au samedi (arrêts consultables sur le site de la Mairie de Barjols). Plus d'informations : CCAS de Barjols au 04 94 72 63 10.

LES MARCHÉS DE BARJOLS

Tous les **samedis**, de **7h à 13h**, la **Place Capitaine Vincens** vous invite à découvrir les saveurs locales : coquillages, fromages de chèvre et produits frais du maraîcher !

Le **dimanche**, ne manquez pas le marché sur la **Place de la Rouguière**, de **7h à 13h** : producteurs, maraîchers, artisans, traiteurs, etc... vous attendent nombreux.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX !

Les réseaux de communication

Afin de vous informer de l'actualité de votre commune, la Mairie de Barjols vous invite à consulter ses réseaux de communication et à vous abonner à ces différents supports ! Alors à vos clics.

Facebook :
Mairie de Barjols - officiel

Instagram :
mairiedebarjols

Panneau lumineux

Ce point d'information interactif vous permet de consulter l'agenda des évènements, les services de la Mairie (Etat-Civil, Urbanisme, Jeunesse, etc...), l'histoire de Barjols et d'accéder à une carte interactive de Barjols.

Inscrivez-vous à la newsletter !

Une newsletter vous sera envoyée sur votre adresse mail afin de vous transmettre les évènements qui se déroulent sur la commune.

Inscription : www.barjols.fr

Panneau pocket, une appli mobile ludique

L'application "Panneau pocket" mise à disposition par la Communauté de Communes Provence Verdon est disponible gratuitement sur le Playstore et l'App Store permet à la Mairie de se rapprocher encore plus de ses habitants. Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie par le biais d'une notification sur les smartphones et tablettes.
Une fois téléchargée, recherchez "Barjols" dans la barre de recherche de l'application puis cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications.
C'est parti !

Site internet

Vous pouvez avoir accès aux informations relatives à la commune de Barjols sur le site internet de la Mairie www.barjols.fr
Sur ce support, sont communiquées toutes les informations concernant les services de la Mairie, l'histoire de Barjols, l'actualité du village, la Municipalité et tant d'autres informations. Pensez régulièrement à y faire un tour !

Bulletin Municipal

Deux fois par an, la Mairie a le plaisir de vous faire parvenir dans votre boîte aux lettres un bulletin Municipal de la commune nommé "Vivre à Barjols".
Ce bulletin vous informe des actualités, travaux, manifestations,... du village.
Ce bulletin est également consultable sur le site de la Mairie en format numérique.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire



Cathy VENTURINO-GABELLE
Maire de Barjols
Présidente du CCAS

Pour contacter Madame le Maire, vous pouvez vous adresser au secrétariat général :

- par courrier adressé à : Hôtel de Ville de Barjols, Place Capitaine Vincens, 83670 BARJOLS
- par téléphone au 04 94 72 80 68
- par mail à : dg-secretariat@barjols.fr

Adjoints au Maire



Stéphanie GOUDAL-ORIONE
1ère Adjointe Déléguée
Patrimoine, Communication, Développement Economique, Tourisme et Petites Villes de Demain



Jacques CUCCHI
2ème Adjoint Délégué
Travaux, Voirie, Eau et Assainissement



Annick PORACCHIA
3ème Adjointe Déléguée
Social, Logement et Conseil Municipal Jeunes



Alain VAURY
4ème Adjoint Délégué
Urbanisme, Aménagement du Territoire, Equipement et Bâtiment Communaux



Solange DONAT
5ème Adjointe Déléguée
Finances, Ressources Humaines, Population et Etat-Civil

Conseillers Municipaux



Philippe MOACHON
Conseiller Municipal
Délégué Développement Economique et Touristique



David GALLIARI
Conseiller Municipal
Délégué Police Municipal, Sécurité Publique, Cimetière et Signalétique



Michel SENECHAL
Conseiller Municipal
Délégué Ecole, Education Jeunesse, Restauration, Transport Scolaire, Médiathèque et Cinéma



Fabrice BEAUCHANT
Conseiller Municipal
Culture, Festivités, Médiathèque, Cinéma, Logistique et Technique sur les évènements Municipaux



Monique ANANOU
Conseillère Municipale
Déléguée Démocratie Participative et Communication



Jean-Marc JOUANNET
Conseiller Municipal
Délégué Déchets et Eclairage Public



Céline PETIT
Conseillère Municipale



David GORTCHINSKY
Conseiller Municipal



Raymonde ASTIER
Conseillère Municipale



Laurent GARNIER
Conseiller Municipal



Corinne BADOUX
Conseillère Municipale



Alain GIBILLARO
Conseiller Municipal

Conseillers Municipaux



Emilie PAVESE GRASSI
Conseillère Municipale



Sylvie PEGLIASCO
Conseillère Municipale

Conseillers Municipaux

Groupe de l'opposition



François VOLPI
Conseiller Municipal
d'opposition



Céline PACCHINI
Conseillère Municipale
d'oppposition



Jean-Michel CHRISTOPHE
Conseiller Municipal
d'opposition

Composition du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal représente les habitants de la Commune de Barjols. Celui-ci est composé de :

- **Madame le Maire**
- **5 Adjoints**
- **14 Conseillers Municipaux**
- **3 Conseillers Municipaux inscrits dans le groupe de l'opposition**

LES SERVICES MUNICIPAUX

Mairie de Barjols

Mardi à Vendredi : 9h-12h/13h30-17h45
Samedi : 9h-12h

Place Capitaine Vincens



État-civil et Accueil

Mairie de Barjols

04 94 72 80 60

etat-civil@barjols.fr
population@barjols.fr

Mardi à Vendredi :
9h-12h/13h30- 17h45
Samedi : 9h-12h

Jeunesse, Entretien et Restauration

Mairie de Barjols

04 94 72 80 62

jeunesse@barjols.fr

Mardi à Vendredi :
9h-12h/13h30- 17h45

Cadastre et Urbanisme

Mairie de Barjols

04 94 72 80 61

service-urbanisme@barjols.fr
cadastre@barjols.fr

Mardi à Vendredi :
9h-12h / 13h30-17h

Eaux et Assainissement

Mairie de Barjols

04 94 72 80 64

Astreinte : 06 70 79 50 58

eau@mairie-barjols.com

Mardi à jeudi : 9h-12h
Fermé tous les après-midi sauf sur rendez-vous.

CCAS

Mairie de Barjols

04 94 72 63 10

ccas@barjols.fr

Mardi à Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Secrétariat du Maire

Mairie de Barjols

04 94 72 80 68

dg-secretariat@barjols.fr

Lundi à vendredi :
9h-12h/14h-17h30

Communication et associations

Mairie de Barjols

04 94 72 63 11

asso-com@barjols.fr

Mardi, mercredi et jeudi : 15h-17h sur rendez-vous.

Petites Villes de Demain

Mairie de Barjols

04 94 72 80 63

projets@barjols.fr

Mardi à jeudi :
9h-12h/13h30-17h45

Ressources Humaines

Mairie de Barjols

04 94 72 63 15

Mardi à vendredi :
8h-12h/12h45-17h30

LES SERVICES MUNICIPAUX

Police Municipale

Lundi à Vendredi : 7h-19h
Samedi : 8h-12h

Boulevard Grisolle

04 94 72 63 16 ou
06 33 71 80 66

police-municipale@barjols.fr

Police Rurale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h-12h/ 13h30-18h30

Boulevard Grisolle

06 40 29 71 48

police-rurale@barjols.fr

Direction Générale

Mairie de Barjols

04 94 72 80 68

dg-secretariat@barjols.fr

Comptabilité et Finances

Mairie de Barjols

04 94 72 80 66

Mardi à Vendredi :
9h-12h/13h30- 17h30

Services Techniques

Promenade Maurice Simian

04 94 72 34 85

secretariattechnique@barjols.fr
responsable-techniques@barjols.fr
responsable-adjoint@barjols.fr



Médiathèque Edouard Michel

33 Bis Boulevard Grisolle

04 94 72 84 46

mediatheque@barjols.fr

Mardi et vendredi : 16h-18h
Mercredi : 9h-12h15/14h-18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 9h-12h15

SERVICES EXTERNES DE LA MAIRIE

Office de Tourisme

Boulevard Grisolle

04 94 77 20 01

Hors saison: Mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h30/14h-16h.
Jeudi : 14h-16h.
Samedi : 9h-12h30.
Fermé dimanche, lundi & jours fériés

Avril/Mai/Juin/Septembre: Du mardi au vendredi : 9h-12h30/14h-17h.
Samedi : 9h-12h30.
Fermé dimanche, lundi et jours fériés

Juillet et août: Du lundi au samedi : 9h-12h30/14h-18h.
Dimanche : 9h-12h30.
14/07 et 15/08 : ouvert.

https://www.la-provence-verte.net/ot_barjols/

Provence Verte & Verdon

provenceverteverdon

Déchetterie

232 Chemin de Rambourgue, 83670 Tavernes

04 94 77 18 53

Horaires à consulter sur le site de la Communauté de Communes Provence Verdon

Centre de Solidarité

Avenue de Garessio

04 83 95 41 60

Lundi à Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Mission Locale

Avenue de Garessio

04 98 05 40 00

Lundi : 13h30-17h30
Mardi à Jeudi : 9h-13h / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-13h / 13h30-16h30

Mission locale Ouest Haut Var

mission_locale_ouest_haut_var

France Services

Avenue de Garessio

04 82 29 96 44

Lundi, Mardi et Jeudi : 8h30-12h30/ 13h30-17h30
Mercredi et Vendredi : 8h30-12h30

France Services Barjols

franceservicesbarjols

Gendarmerie

1 Avenue Eugène Payan

04 94 77 01 18

Mardi, jeudi, samedi : 08h-12h/14h-18h

Pompiers

Route de Tavernes

04 98 05 35 12

Numéros d'Urgence

SAMU:15

POLICE ET GENDARMERIE:17

POMPIERS:18

CONTACTS UTILES

Professionnels de santé

Dentistes
-Laurent Roubaud / Katie Sidney Pierre Louis
10 Rue de la République
Tél. : 04 94 77 07 71

-Bach-Mai Nguyen Thi
14 Rue de la République
Tél. : 04 94 77 00 90

Infirmiers/res
Cabinet Barnaud/ Audemar
-Sandrine Mounier Barnaud
1 Rue de la République Tél. : 06 95 00 83 86
-Stéphanie Audemar
1 Rue du Boeuf
Tél. : 06 20 76 11 76

Cabinet Guyot/Galzin/Minassian/ Angeleri
-Chantal Guyot
41 Bd Grisolle
Tél. : 06 47 56 57 63
-Eveline Galzin
270 Rue Tanneurs
Tél. : 04 94 77 10 65
-Mireille Minassian
41 BD Grisolle
Tél. : 06 84 05 31 93
-Sylvie Angeleri
41 BD Grisolle
Tél. : 04 94 72 39 98

Cabinet Médical Les Bessillons

Docteurs *Senez, Fil, Terrasson*
24, Allée Anatole France Tél. : 04 94 77 00 05

Cabinet Médical

Docteur *Anne Dugas*
34, Allée Anatole France Tél. : 04 94 77 06 31

Cabinets Paramédicaux

Laboratoire d'analyses médicales
4 place Martin Ferdinand
Tél. : 04 94 77 20 36

Cabinet d'orthophonie
-Mme Brusson, Mme Marichez
Place Martin Ferdinand
Tél. : 04 94 78 16 76

Kinésithérapeutes
-Mathieu Fournier/Marc Jacomin
24 allée Anatole France
Tél. : 04 94 77 05 53
-Marc Foulloy
235 avenue de Garessio
Tél. : 06 08 81 91 97

Naturopathe
Sarah SOTGIU
804 B Avenue de Tavernes
Tél. : 07 69 77 91 92

Psychologue clinicienne
-Mélanie Marin
24 allée Anatole France
Tél. : 06 51 32 86 37

Ostéopathes
-Alexandre Bouliteau
24 allée Anatole France Tél. : 06 61 93 96 38
-Julien Ferrères
29 Boulevard Grisolle
Tél. : 06 02 52 42 22
-Guillaume Orsoni
Les Gavottes
Tél. : 06 22 02 57 45
-Franck Baranger
Campagne Guyente basse, route de Brignoles Tél. : 06 28 05 32 97
-Marc Foulloy
235 avenue de Garessio Tél. : 06 08 81 91 97

Sophrologue
-Amandine Baron
6 Allée Louis Pasteur
Tél. : 07 64 89 08 06

Centre Médical

Gynécologue
-Dr Jean-Marie Bocognano
29-31 BD Grisolle Tél. : 04 98 14 00 24

Chirurgien dentiste
-Christine Cortina
29-31 BD Grisolle Tél. : 04 94 78 13 56

Masseur - Kinésithérapeutes
-Ana Patricia Dias Ribeiro
29-31 BD Grisolle Tél. : 09 88 01 08 86

Infirmières
-Cabinet *Pena / Marie Aicardi Corinne Pena*
29-31 BD Grisolle Tél. : 06 88 98 52 04
-Marie Aicardi
29 BD Grisolle Tél. : 06 59 40 45 33

Pharmacies

Pharmacie du Village
5 Martin Ferdinand
Tél. : 04 94 77 00 37

Pharmacie PLAUCHUD
Route de Tavernes
Tél. : 04 94 77 07 45

Métiers Animaliers

Vétérinaires
-Delphine Duval et Csaba Denes
10 Place Martin Ferdinand
Tél. : 04 94 77 15 90

Ostéopathe animalier
-Elsa Nadd
6 Allée Louis Pasteur
Tél. : 06 52 33 95 69


OFFICE DU TOURISME
MAISON RÉGIONALE DE L'EAU
de l'eau